

AVIS AUX LECTEURS

L'ambassade du Canada à Rome a connu, dans le secteur des pêches, des débouchés que produisent l'exportation des produits de la mer en 1995. Le présent document vise à fournir aux pêcheurs et aux pêcheuses canadiens des renseignements généraux sur le marché italien.

Le rapport donne un aperçu des débouchés commerciaux européens de la pêche et des renseignements sur les conditions de travail et sur les habitudes de consommation des produits de la mer. On y trouve en outre des données sur les importations italiennes, les occasions de production et les marchés. Les exportateurs qui s'intéressent au marché italien y trouveront également une liste des principaux importateurs, des agents commerciaux et des agents courtiers de poissons et fruits de mer, ainsi qu'une liste des Chambres de Commerce Internationales au Canada et des sections géographiques du commerce au sein de l'Union Européenne, des Nations Unies et du Commerce International.

Les renseignements présentés dans ce rapport ont été vérifiés à l'aide de sources d'information fiables. Toutefois, les renseignements présentés ne sont pas garantis par le gouvernement du Canada. Les renseignements présentés sont fournis en l'état et ne doivent pas être utilisés pour des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été fournis.

Le présent rapport est le résultat d'un projet de la Commission canadienne de la pêche. Pour de la pêche, les renseignements présentés dans ce rapport sont destinés à servir de base à la prise de décisions. Les renseignements présentés dans ce rapport ne doivent pas être utilisés pour des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été fournis. Les renseignements présentés dans ce rapport ne doivent pas être utilisés pour des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été fournis.

La plus grande partie des renseignements présentés dans ce rapport provient d'un document accessible préparé par l'ambassade du Canada à Rome, en Italie, et par le Service de l'Information du Canada.

Gary A. Smith, Directeur, Service de l'Information, a supervisé la préparation de ce rapport. Les renseignements présentés dans ce rapport ne doivent pas être utilisés pour des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été fournis.